

Ni enseigner, ni obliger, mais partager

L'accompagnement éducatif, nouvelle dénomination de l'accompagnement à la scolarité, nouveau dispositif de la panoplie de tous ces avatars de remédiation ou soutien ? L'accompagnement ne peut en aucun cas être une nouvelle béquille mais au contraire devenir la pièce essentielle de l'étaillage de chaque personne à tous les moments de sa vie. C'est un concept trop prometteur pour le laisser s'enliser dans la bureaucratie technopédagogique. L'accompagnement est une pratique d'aide personnalisée et non un dispositif mécanique.

Promouvoir l'accompagnement éducatif c'est commencer par définir le sens et le contenu d'un rapport particulier dans des relations duales ou multiples et en préciser les fonctions. C'est ensuite déterminer les domaines éducatifs qui sont du ressort d'un accompagnement (et qui ne se limitent pas à l'enseignement). Il ne peut s'envisager de manière parcellaire ou temporaire ou hors sol car il est directement lié à une conception parfois oubliée, souvent galvaudée, celle du développement personnel qui devrait être au cœur des parcours de vie (incluant la vie professionnelle mais ne s'y réduisant pas). Il n'est compréhensible et appréhendable, il ne prend toute sa dimension et tout son sens que dans la perspective d'éducation tout au long de la vie qui met en évidence l'idée de parcours personnels (et donc de leur accompagnement) et la nécessité d'une éducation partagée (dans tous les lieux et à tous les âges). C'est en ce sens que la formule de Jacques Ardoine « De l'accompagnement, en tant que paradigme » est à la fois fondée et éclairante¹.

L'accompagnement mise sur les capacités des personnes à développer leur autonomie

En termes d'actions et de postures, l'accompagnement représente une rupture avec les pratiques traditionnelles, marquée depuis les années 1980 dans le travail social ou thérapeutique en se substituant à la notion de « prise en charge ». L'accompagnement mise sur les capacités des personnes à développer leur

autonomie : capacités d'initiatives, de choix, de construction, de projet. Une démarche entreprise conjointement par la personne et des professionnels ou des pairs coordonnés. Ce ne sont pas les caractéristiques intra-individuelles des publics ciblés qui le décrètent, mais les interactions sociales dans lesquelles chacun est invité à s'inscrire tout en aidant à les maîtriser. L'accompagnement existe dès lors que l'on entend intégrer des personnes (enfants, jeunes, adultes...) et agir contre les phénomènes d'exclusion par et dans une logique solidaire fondée sur l'intersubjectivité des personnes.

Sans épiloguer sur les formes d'accompagnement qui se sont développées dans les domaines thérapeutique, social, ou existentiel, l'accompagnement éducatif ne peut être circonscrit à l'école, à l'enseignement ou à la pédagogie. Il ne peut être « assimilé à » ou « complémentaire de » l'accompagnement à la scolarité (aide à la compréhension du travail scolaire par des activités, notamment culturelles, hors du temps scolaire). Il s'agit de l'éducation et non d'une seule des fonctions éducatives. L'accompagnement résulte d'une seule question : que faire pour aider l'autre à mobiliser ses propres ressources de connaissances ? Il s'adresse à une personne ayant besoin d'être aidée et confortée, dans tous les moments de sa vie, dans des situations personnelles, sociales, professionnelles diverses. Ce qui exclut des positions d'enseignement, de guidance ou encore d'orientation qui, pour légitimes qu'elles soient (notamment institutionnelles), sont de nature impositives ou hiérarchiques. L'accompagnement éducatif ne peut donc se



© Benjamin Géminel

développer à partir des obligations, objectifs, manques ou échecs de chaque institution ayant en charge une ou plusieurs fonctions éducatives particulières (enseignement, sport, justice, police, santé...). Il se définit par rapport à la personne singulière dans sa propre globalité. Il part donc d'un principe d'autonomie, c'est-à-dire de responsabilité et de dignité dans une relation d'égalité, supposant la confiance réciproque. L'accompagnement éducatif représente une intervention, sous des formes adaptées, dans l'espace de développement personnel de la « zone proximale », par l'interaction entre pairs et/ou entre générations².

En d'autres termes, l'accompagnement éducatif n'est pas un dispositif venant s'ajouter ou compléter ceux existants. Il est un modèle de référence permettant de développer, assembler et fédérer tous les éléments constituant non pas du soutien-gavage (la béquille) mais l'étaillage (du soutien à la consolidation et au renforcement) du parcours de vie d'une personne. En ce sens, il est un élément essentiel de la construction permanente de la qualification (personnelle, sociale, culturelle) d'une personne, en interactions constantes avec l'autre, les autres.

Quelles que soient ses formes, l'accompagnement se définit par trois principes. Accompagner quelqu'un c'est l'accueillir et l'écouter, s'ajuster à lui, le comprendre sans jugement ; dévoiler, avec lui, le sens de ce qui est vécu ou recherché ; cheminer à ses côtés pour l'encourager, le conforter dans le sens où il s'engage (assurance et réassurance).

Fondé sur l'écoute et une relation confiante, l'accompagnement doit permettre l'émergence du désir, moteur actif de la démarche à entreprendre et permettre à l'autre de trouver des moyens de réaliser ses objectifs individuels. L'accompagnement éducatif se décline dans les diverses fonctions éducatives qui s'exercent au

sein des trois grands types d'activités encadrées, spontanées, naturelles ou choisies de l'éducation formelle (donnée et reçue dans des institutions ou organismes de formation) ; de l'éducation non formelle effectuée dans des lieux exerçant une fonction (ou part) d'éducation (familles, éducation populaire, musées, conservatoires, centres de formation, auto-écoles...), sans oublier l'éducation informelle dans des cadres ou activités n'ayant pas de finalité éducative explicite (clubs, associations, médias, entreprises... mais aussi la rue, les cages d'escalier, les cafés, les vacances...). Trois formes perméables habitées, parcourues par une personne unique qui ne se découpe pas en rondelles ou en tranches.

La définition que nous pouvons en donner dépend du domaine en propos duquel on l'emploie et fournira d'autres questions sur qui est accompagné (des équipes ? des individus ? des collectifs ?) et qui peut être accompagnant ou accompagnateur (tuteurs ? conseillers ? médiateurs ?...).

Si la notion d'accompagnement recouvre de nombreux sens suivant les domaines où elle est utilisée (pratiques sociales, culturelles, tourisme, fin de vie, pédagogie...), sa traduction pratique ou fonctionnelle part d'abord d'une conception globale de la personne pour déterminer collectivement des pratiques, initiatives ou démarches adaptées pour éclairer cette personne. L'accompagnement n'est pas une forme d'individualisation de l'éducation ou de la formation ; il en est à la fois la condition et l'effet par les liens sociaux qu'il établit.

Dans tous les cas, l'accompagnement fait référence au « compagnonnage » avec les idées de partage (la vie, le pain, les activités...) et de solidarité (dimension collective) : cheminer ensemble dans une relation d'aide réciproque par l'échange et le dialogue.

Jean-Claude Guérin

1. In Pratiques de formation : analyses, n° 40-2000.
2. En référence à Vygotski.